

**Aux membres du Conseil communal**

Echandens, le 15 septembre 2021

Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Vous êtes convoqué(e)s à la séance du Conseil communal, fixée au

Lundi 27 septembre 2021, à 20h00, à la Salle des Utins**Ordre du jour :**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Assermentation de M. Peter Rothrock
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 17 mai 2021
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 juin 2021
5. Préavis municipal N° 03/2021 – Autorisations générales législature 2021-2026
6. Préavis municipal N° 04/2021 – Renouvellement de l'arrêté d'imposition
7. Communications municipales
8. Communications du Bureau
9. Divers et propositions individuelles.

Le Président :

Jean-Nicolas Muff



La Secrétaire :

Thérèse Maillefer

Mesures sanitaires – voir au verso



Nous vous informons que selon les dernières informations de la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes du 11 septembre, le certificat covid n'est pas exigé pour participer au Conseil.

Concept de déroulement pour la séance du Conseil communal du lundi 27 septembre 2021, à 20h00, à la Salle des Utins

Nous vous prions de respecter les exigences sanitaires spécifiques liées à la covid-19, en particulier :

- Le port du masque est obligatoire en permanence dans tout le bâtiment
- Merci de vous désinfecter les mains à l'entrée et en sortant des salles
- Il n'y a pas plus de 2 personnes assises à la même table afin de garantir les règles de distanciation
- Les personnes prenant la parole utilisent le micro prévu à cet effet, nettoyé régulièrement et gardent leur masque
- Les mouchoirs et masques usagés sont à déposer dans les poubelles fermées, prévues à cet effet

Le public est autorisé à assister à cette séance depuis le Foyer sur présentation du certificat Covid uniquement, en nombre limité à 30 personnes et sur inscription auprès du secrétariat du Conseil : conseil@echandens.ch ou par téléphone au No. 079 295 86 23 jusqu'au 24 septembre.

D'autre part, la séance pourra être suivie en streaming sur le site internet de la Commune.